

**Solidaires**



## Réunion du CTMESR du 14 février 2018

### **Motion d'actualité « dispositif astreintes et sujétions »**

proposée par les représentants du personnel SUD-Éducation / SUD-Recherche-EPST  
(Union syndicale Solidaires)

Le CTMESR souhaite attirer solennellement l'attention de Madame la Ministre sur le retard pris par la mise à jour de la réglementation du régime de compensation des astreintes, sujétions, obligations liées au travail et contraintes particulières de travail dans notre Ministère.

Le CTMESR demande que soit mis en place dans les plus brefs délais un dispositif unique commun ouvert à l'ensemble des agents en fonction dans l'ensemble du Ministère et de ses établissements publics sous tutelle, quel soit leur statut. En effet tous les agents, qu'ils soient titulaires (y compris les chercheurs et enseignants-chercheurs), ou agents contractuels, sont susceptibles d'assumer des contraintes de travail liées aux activités de recherche, d'enseignement, ou d'appui à ces activités, et il est juste que tous puissent bénéficier de compensations dans les mêmes conditions.